



**Dossier d'inscription à l'élection de  
Miss Vintage Astarac 2026  
du dimanche 4/10/2026  
Halle André Daguin à Mirande (Gers)**

Coordonnées GPS : 43.51958 N, 0.40453 E

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom, prénom :

Date et lieu de naissance (avoir obligatoirement 18 ans au jour de l'élection) :

Adresse :



☐ J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des mentions données ci-dessus. Je déclare avoir pris connaissance du règlement et des conditions de participation au concours ainsi que de la charte déontologique.

☐ J'accepte que ma participation à l'élection Miss Vintage Astarac puisse être filmée et enregistrée et que ces images et enregistrements pourront être diffusés dans la presse, les médias et les réseaux sociaux.

☐ Je m'engage à fournir des informations sincères et exactes pour la bonne intégrité du déroulement de l'élection. J'ai conscience que toute information inexacte serait susceptible d'occasionner un grave préjudice à l'élection et à ses organisateurs que je devrai alors assumer.

Date :

**Signature de la candidate** précédée de la mention manuscrite obligatoire : « Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétente à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et j'approuve toutes les implications de ce formulaire. »



*Election Miss Vintage Astarac 2026*

## Fiche de présentation de la candidate

Nom, prénom :

*En quelques mots, merci de rédiger une courte présentation et la motivation qui vous pousse à être candidate à cette élection (qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? votre centre d'intérêt principal et/ou votre activité principale, etc.)*



## Election Miss Vintage Astarac 2026

### R E G L E M E N T

#### ORGANISATION :

L'élection Miss Vintage Astarac 2026, est organisée par l'association Mirande Vintage. L'élection se déroulera le dimanche 4 octobre 2026 à partir de 15h30, sous la halle André Daguin à Mirande (Gers).

Le formulaire d'inscription peut être demandé par voie électronique à : [mirande.vintage32@gmail.com](mailto:mirande.vintage32@gmail.com) ou par téléphone au 06 09 39 09 31 (Dominique). Il sera envoyé à la candidate par mail sous format « .pdf ». L'inscription deviendra définitive après réception par la candidate du mail de l'organisateur lui précisant que sa participation a été retenue.

Mirande Vintage se réserve le droit de faire appel, sans exclusivité, à un prestataire de services pour le recrutement et les inscriptions. Dans ce cas précis, MV pourra orienter les candidates vers ce prestataire.

Cette élection ne permet en aucun cas de prétendre à une sélection pour un autre concours qu'il soit départemental, régional ou national.

#### CANDIDATURE :

Aucun droit d'inscription ne sera réclamé. La participation à cette élection est entièrement gratuite.

Elle est ouverte à toute candidate majeure, domiciliée ou non dans la région d'élection.

**Mirande Vintage se réserve le droit d'organiser une pré-sélection si le nombre de candidatures est supérieur à 10.** Dans ce cas-là, chaque candidate ayant renvoyé le formulaire d'inscription sera contactée par téléphone pour participer à une pré-sélection.

#### L'ELECTION :

Les candidates inscrites devront se présenter à 14h au plus tard à la caisse centrale de la halle. Après cette heure, toute absence entraînera la disqualification de la candidate. Toute pièce d'identité à sa convenance (CNI, passeport, carte vitale, permis de conduire, ...) en cours de validité pourra lui être réclamée pour justifier de sa majorité.

Chaque candidate devra avoir le look « Pin-Up ». Elle pourra être accompagnée gratuitement pour sa préparation (relooking, conseils) par les représentantes de la Délégation Régionale Miss Pin-up Nouvelle Aquitaine qui animera l'élection, de la présentation des candidates jusqu'à la proclamation des résultats.

#### DEROULEMENT DE L'ELECTION :

L'élection se déroulera en public, sous la halle André Daguin.

Le jury, composé au minimum de 5 personnes, attribuera sa note en fonction des critères suivants :

- Tenue et style vintage,
- Coiffure et maquillage vintage,
- Impression générale, aisance.

#### MEDIATISATION DE L'ELECTION :

La participation à l'élection pourra être filmée, photographiée, enregistrée. Les candidates assument totalement le fait que ces images et enregistrements pourront être diffusés dans la presse, les médias et les réseaux sociaux. (§ Droit à l'image)

#### ANNULATION :

L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'événement, pour quelque raison que ce soit, sans aucun dédommagement et sans obligation d'explication.

#### CONTACT ORGANISATION :

Mirande Vintage – 13 chemin des Diligences – 32300 MIRANDE

Renseignements : [mirande.vintage32@gmail.com](mailto:mirande.vintage32@gmail.com)

Contact : Dominique 06 09 39 09 31

<https://www.facebook.com/MirandeVintage>

### D R O I T A L ' I M A G E

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, la candidate autorise l'association Mirande Vintage dont le siège est situé au 13 chemin des Diligences à Mirande (32300) et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors de l'événement « Election Miss Vintage Astarac » dans le cadre du rassemblement annuel MIRANDE VINTAGE qui aura lieu le dimanche 4 octobre 2026 à Mirande (32300).

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

La candidate reconnaît être entièrement remplie de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

La candidate atteste que ni elle, ni le cas échéant la personne qu'elle représente, n'est liée par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

### C H A R T E D E D E O N T O L O G I E

La candidate qui a fait part de sa volonté de concourir à l'élection locale Miss Vintage Astarac, déclare porter une attention toute particulière à l'honorabilité de ce concours et être parfaitement en adéquation avec les valeurs et principes de l'association Mirande Vintage suivants :

- Avoir une présentation soignée, être respectueuse, aimable, souriante, notamment à l'égard des autres candidates, du public, du jury et de tout autre partenaire et/ou bénévole participant à l'organisation de l'élection.
- Ne pas avoir un comportement contraire aux bonnes mœurs, à l'ordre public ou à l'esprit du concours basé sur des valeurs d'élégance.
- Ne pas fumer lors de l'élection publique, ne pas être sous l'influence de consommation d'alcool et/ou de substances illicites.
- Ne pas utiliser son écharpe « Miss Vintage Astarac » à des fins de propagande ou militantisme politique, idéologique ou religieux.
- Tout manquement sera susceptible d'exclusion du concours et/ou destitution du titre remporté.

Date et signature de la candidate (précédée de la mention « lu et approuvé »)